

SOIGNEURS/SOIGNEUSES D'ANIMAUX ET TRAVAILLEURS/ TRAVAILLEUSES EN SOINS DES ANIMAUX (CNP : 6563)



Les travailleurs en soins des animaux nourrissent, manipulent, dressent et toilettent les animaux et aident les vétérinaires, les éleveurs, et les technologues et les techniciens en santé animale. Les soigneurs d'animaux tondent le poil des animaux, les lavent et les toilettent. Ils travaillent dans des cliniques et des hôpitaux vétérinaires, des abris pour animaux, des chenils d'élevage et de garde d'animaux, des jardins zoologiques, des laboratoires, des animaleries, des écoles de dressage, des établissements de toilettage d'animaux ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.

Technologues en santé
animale et techniciens
vétérinaires
(CNP : 3213)

Nutritionnistes
pour animaux
(CNP : 2121)


Professions apparentées

Maréchaux-
ferrants
(CNP : 7384)

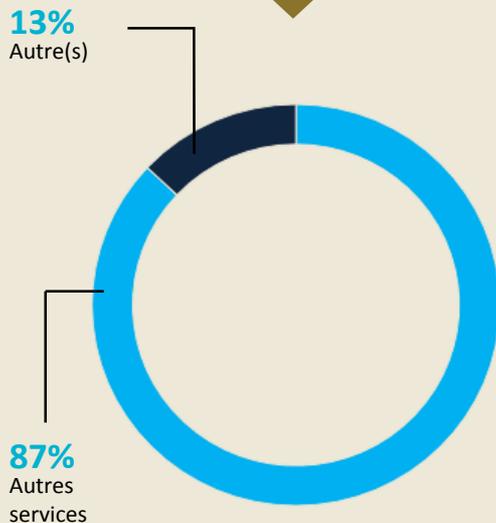
Tondeurs de moutons
(CNP : 8431)



Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé. De plus, des **cours de formation** dans le domaine de la surveillance et du soin des animaux, du toilettage ou du dressage des chiens sont habituellement exigés

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emploi

Toiletteur pour chiens

Préposé à la fourrière

Dresseur de chiens

Fonctions principales:

- préparer les aliments et nourrir les animaux, les poissons et les oiseaux aux heures prévues;
- nettoyer et désinfecter les cages, les enclos et les alentours;
- shampooiner, soigner et tondre les animaux;
- aider les vétérinaires et les technologues et techniciens en santé animale à vacciner et à traiter les animaux;
- aider les éleveurs d'animaux à manipuler et à nourrir les animaux;
- aider les scientifiques et les chercheurs à mener des expériences de laboratoire sur les animaux.



46

Demande prévues
2017-2026

12,00 \$

Salaire médian par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.